

Neuchâtel, le 20 février 2024

Une nouvelle résidence artistique au Tessin fait de l'œil aux artistes avec une famille

En collaboration avec la fondation Eduard Bick, la Ville de Neuchâtel a le plaisir de mettre au concours, pour la première fois, une résidence artistique dans les Centovalli au Tessin. Le logement peut accueillir jusqu'à 4 personnes, un format adéquat pour un-e artiste et sa famille. Cette résidence est en effet pensée pour accueillir des artistes avec des enfants, qui sont généralement peu avantagé-e-s par les formats habituels des résidences. Ce projet s'inscrit dans les objectifs de durabilité et d'égalité des chances de la politique culturelle de la Ville.

La Ville de Neuchâtel propose pour la première fois une résidence artistique au Tessin. Elle s'est associée avec la [Fondazione Eduard Bick](#), qui dispose à l'année de quatre maisons destinées à accueillir les artistes professionnel-le-s pour des séjours temporaires dans un havre de nature incomparable.

Pourquoi ce choix ? La Ville a été sensibilisée par la récente étude de Visarte Suisse, « [Profession artistique et vie familiale](#) » (2023), qui révèle la situation parfois délicate des artistes qui doivent conjuguer vie professionnelle et vie familiale. Soucieuse de favoriser l'égalité des chances auprès des candidat-e-s aux bourses, la Ville de Neuchâtel a souhaité élargir son panel de soutien avec un format de séjour plus court, en Suisse, et se déroulant en partie sur les vacances scolaires d'octobre pour permettre aux artistes avec enfants de profiter également de cette offre. Cette dernière est bien évidemment aussi ouverte aux artistes en solo, duo ou à un collectif (maximum 4 personnes). Tous les domaines artistiques sont concernés.

Résidence d'un mois en octobre 2024

Cet automne, les lauréat-e-s bénéficieront d'un séjour à la *Casa Cecilia*, ancienne maison tessinoise en pierre typique et restaurée, pour une durée d'un mois (du 28 septembre au 27 octobre) et d'une bourse (de 2000 à 4000 francs pour un collectif ou un

couple d'artistes avec famille) leur permettant de s'adonner à la création sans se soucier des contingences matérielles. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphonie sur place sont à la charge de l'artiste bénéficiaire.

Le dossier de postulation doit comprendre une lettre de motivation (y compris une brève description du projet qui sera développé durant la résidence), un CV et un portfolio. Il doit être transmis jusqu'au **7 avril 2024** au plus tard, uniquement par e-mail à l'adresse culture.vdn@ne.ch. L'objet du courriel doit être le suivant : Candidature Tessin.

→ **Résidence artistique au Tessin en résumé :**

Quand : 28 septembre au 27 octobre 2024

Où : [Casa Cecilia](#), 6655 Intragna (Centovalli, TI)

Nombre de personnes : 4 max (famille, duo, collectif...)

Bourse : 2'000 à 4'000 francs

Pour postuler : culture.vdn@ne.ch, mentionner en titre « Candidature Tessin » jusqu'au 7 avril 2024.

Tout savoir sur les résidences artistiques proposées par la Ville de Neuchâtel : <https://www.neuchatelville.ch/residences-artistiques>

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Eva Volery, adjointe cheffe du service de la culture, 032 717 70 80

